

# ATLAS DES PAYSAGES DES PAYS DE LA LOIRE

## COMPTE RENDU DE REUNION

<b>CR Technique et Scientifique n° 03</b>	<b>Date : 11 juillet 2013</b>	422-TER2-0113-44	Lieu : DREAL PDL	
	Objet : Avancement sur la méthodologie : séminaire et carnet d'acteur, notion de famille, site internet ...		Rédacteur : M. RIPOCHE	<b>PROCHAINE REUNION : 17 septembre 2013</b>

Fonction – Organisme	Représentant	Mail
Paysagiste VU D'ICI	Michaël RIPOCHE	m.ripoche@vudici.fr
DREAL	Elise SOUFFLET-LECLERC	elise.soufflet@developpement-durable.gouv.fr
Stagiaire DREAL	Marion MORTIER	ma.mortier@gmail.com
Paysagiste Conseil – DREAL	François BONNEAUD	francois.bonneaud@free.fr
Chercheur à L'Inventaire région Pays de la Loire	Florian STALDER	florian.stalder@paysdelaloire.fr
Paysagiste DPLG – CAUE72	Céline LEVRARD	c.levrard@caue-sarthe.com
Paysagiste CAUE 44	Gaëlle FEAT	<a href="mailto:g.feat@caue44.com">g.feat@caue44.com</a>
Inspecteur des Sites 72	Florine VASSEUR	florine.vasseur@developpement-durable.gouv.fr
Planification – thématique Paysage DDT49	Marianne PELET	marianne.pelet@maine-et-loire.gouv.fr
DDTM-44. Chargé de mission	Daniel ROLLAND	Daniel.roland@loire-atlantique.gouv.fr
DREAL des Pays de la Loire	Nathalie MORVAN	Nathalie.morvan@developpement-durable.gouv.fr
DDT-53	Christian Lepage	En visioconférence
CAUE 53	Sébastien Levêque	En visioconférence
DREAL des Pays de la Loire	Charline NICOL	Charline.nicol@developpement-durable.gouv.fr
Terre Neuves	Benoît BOUCHER	<a href="mailto:terres-neuves-boucher@orange.fr">terres-neuves-boucher@orange.fr</a>
Emanance	Sylvie ROUX	Sylvie.roux49@gmail.com
DREAL des Pays de la Loire	Stéphane O'HEIX	<a href="mailto:Stephane.oheix@developpement-durable.gouv.fr">Stephane.oheix@developpement-durable.gouv.fr</a>
URBAN-ism équipe d'étude	Delphine RIPOCHE	d.ripoche@urban-ism
CAUE-85	Benoît MARIE	Benoit.marie@caue85.com
DDT49	Marianne Pelet	marianne.pelet@maine-et-loire.gouv.fr

### Personnes excusées

Monsieur Benoît WOJCIK – CAUE 49

Monsieur Julien RIVIERE – DDTM 85

Madame Monique TOUBLANC – Ecole du paysage à Versailles

Monsieur Olivier BOSSU – CG 85 direction de l'environnement

## **Diaporamas et documents associés :**

- Diaporama d'Elise Soufflet-Leclerc
- Diaporama de Marion Mortier sur l'économie du paysage
- Diaporama de Michaël Ripoché
- Carte des Eléments marquants du territoire (synthèse de l'exercice fait pendant la CSST2)
- Carte provisoire des unités paysagères théoriques des Pays-de-la-Loire de juin 2013 (nota, cette carte intermédiaire est un document de travail remis en cause à chaque étape de l'analyse. Elle ne doit pas rester en référence ou être transmise sans cette explication).

## **Ordre du Jour :**

1. Présentation du stage sur l'économie du paysage de Marion Mortier
2. Retour sur la carte « Dessinez la Région » (réalisé lors de la CSST2)
3. Les outils mis en œuvre pour la prise en compte des perceptions et représentations sociales des paysages
4. Proposition d'identification des familles de paysages sur la région
5. Proposition d'arborescence du site internet (et du contenu de l'atlas)

***Ce compte rendu n'a pas pour objectif de reprendre l'ensemble des éléments présentés lors de la réunion (qui sont lisibles sur les diaporamas mis en ligne) ni l'ensemble des échanges et débats mais de mettre l'accent sur les décisions prises, les points à approfondir, les démarches à mener.***

## **1- Introduction Elise Soufflet-Leclerc, DREAL Pays-de-la-Loire**

- Les deux journées de terrain ont été instructives pour mieux comprendre la méthode choisie par la maîtrise d'œuvre pour identifier les unités paysagères.
- La composition du comité de suivi scientifique et technique s'est élargie pour associer l'ensemble des DDT et Conseils généraux de la région.
- La dimension participative est une dimension importante dans l'atlas de paysages qui va se concrétiser dans les prochains mois avec :
  - l'envoi d'un carnet des acteurs (questionnaire ) en septembre aux acteurs de l'aménagement : techniciens, élus, associations de protection de l'environnement et du patrimoine, enseignants-chercheurs  
L'objectif est de mieux identifier les perceptions des paysages de la région par ceux qui y travaillent, ainsi que les actions conduites en faveur des paysages. Les questions ne mobilisent pas un registre personnel mais bien professionnel ou électif.
  - un séminaire paysage organisé par la DREAL, qui se tiendra les 9 et 10 janvier 2014 à Angers, première pierre d'un réseau paysage sur la région. La synthèse des retours du carnet des acteurs y sera présentée. Les objectifs sont de
    - Mettre en avant des travaux, réalisations, initiatives à promouvoir sur le paysage, surtout en Pays-de-la-Loire
    - parler paysage et des paysages des Pays-de-la-Loire
    - (re)constituer un réseau d'acteurs du paysage en Pays-de-la-Loire
    - Présenter l'atlas de paysages des Pays-de-la-Loire en cours de réalisation et notamment la synthèse des retours sur le carnet des acteurs
  - Des entretiens collectifs dans chaque département en 2014

## **2- Présentation de l'état d'avancement du stage sur l'économie du paysage (travail de Marion Mortier stagiaire DREAL)**

- Constat d'un thème particulièrement difficile à appréhender
- Préciser les définitions de valeurs des paysages et l'approche qualitative recherchée

- Nécessité de clarifier les indicateurs sélectionnés en expliquant pourquoi ils ont été choisis et le type de conclusion attendu – affiner les thèmes et la définition des éléments représentés
- Vigilance sur la lisibilité des cartes et des comparaisons possibles entre elles : code couleur, gradation des échelles, ainsi que la pertinence des indicateurs en fonction de l'échelle d'analyse et de restitution.
- Peut être choisir un thème unique et le décliner jusqu'au bout

### **3- Retour sur la carte « Dessinez la Région »**

La carte dessinée fait ressortir les éléments cités par chacun de nous, plus l'élément a été cité plus l'expression graphique est importante (épaisseur du tracé par exemple). Certains éléments ont été dessinés mais d'autres étaient simplement écrits, ils se retrouvent donc illustrés par une photo de référence.

### **4- Les outils mis en œuvre pour la perception sociale des paysages**

Sylvie Roux présente les grands objectifs et l'avancement de la mise en place des outils autour de trois temps forts que sont :

- **la composition du carnet des acteurs :**
  - *un préambule*
  - *le questionnaire d'enquête qui doit permettre de nourrir l'Atlas des Pays de la Loire dans la perception des paysages*
  - *le bulletin d'inscription au séminaire paysage de janvier*

Sylvie Roux propose un exercice sur la qualification des paysages pour nourrir la rédaction du questionnaire autour de ces questions :

- 1/ qu'est ce qui permettrait de dire qu'un paysage est de qualité ?
  - 2/ Quels mots conviendraient pour dire qu'un paysage n'est pas de qualité
  - 3/ comment définiriez-vous un paysage ordinaire ?
  - 4/ Qu'est ce qui de manière générale et plurielle participe aux évolutions de paysage ?
- 10 minutes sont consacrées à la rédaction des réponses individuelles à ces questions.

Sylvie Roux explique que le format des questions doit prendre en compte l'exploitation qui en sera faite. Il ne faut pas avoir trop de questions ouvertes. Les questions doivent être à la fois fermées pour une analyse synthétique et plus simple mais aussi sous forme ouverte, même si on n'a pas les moyens tout de suite d'exploiter les résultats des réponses ouvertes qui sont plus difficiles à analyser, il n'y aura pas forcément une autre opportunité d'interroger un public aussi large

#### ***Il ressort des échanges que :***

- *le questionnaire doit pouvoir être complété en un temps limité qui reste à définir (10 ou 15min), qui devra être annoncé quelque soit le support de diffusion (papier et internet).*
- *Les objectifs du questionnaire doivent être clairs et ciblés.* Des échanges complémentaires entre l'équipe d'étude et la maîtrise d'ouvrage sont nécessaires.

#### ***Le calendrier suivant est arrêté :***

- *Profiter de la période estivale pour rédiger le questionnaire et les tester*
- *Diffusion au plus tard fin septembre*

*L'analyse des retours des questionnaires va bénéficier de l'appui des étudiants de M2 « paysage et médiation » d'Angers. Les étudiants conduiront également des entretiens qualitatifs à l'automne.*

- **Le séminaire paysage les 9-10 janvier 2014**

Le programme est en cours de définition

- **Les entretiens collectifs (mars 2014)**

La mise en place des entretiens dans les départements se fera en fonction des retours du séminaire. Ils n'ont pas fait l'objet de présentation précise à ce jour.

## 5- Propositions pour définir les familles de paysage

Rappel des définitions

**Famille** : C'est un type de regroupement non contigu d'unités paysagères par ressemblance. Il faut alors préciser le (ou les) critère(s) d'identification de la famille. Ces regroupements peuvent être effectués selon différentes approches qui peuvent être croisées.

- *les formes du territoire (morphologie, géomorphologie, ...),*
- *les perceptions sociales,*
- *les dynamiques.*

**Ensemble** : c'est un groupement d'unités contiguës

L'équipe de maîtrise d'œuvre propose de s'appuyer d'une part sur **le critère forme du paysage** :

**Les familles géomorphologiques** constituent une conclusion au diagnostic, un référentiel basé sur un langage commun, usuel et accessible. Cette donnée n'a aucun usage prospectif.

et d'autre part sur **le critère « des dynamiques »** :

L'objectif est d'inscrire la notion de famille dans la prise en compte de la dynamique prospective des paysages et des enjeux, en.

- choisissant des thèmes (et donc de type de regroupement) à dimension prospective
- en identifiant des signes et degré d'évolution par famille
- en définissant des enjeux associés et leur illustration au travers de 5 exemples (sur des unités paysagères différentes et 1 par département) par famille
- en créant une carte des sensibilités des paysages de la région par famille
- L'objectif dans cette démarche est d'offrir un argumentaire pour intégrer systématiquement le paysage comme une donnée de base structurelle de réflexion sur les projets, et non pas une posture qui consisterait en un simple affichage et un budget de travaux « pour faire beau »

**4 « thèmes/familles dynamiques »**, sont exposés lors de la présentation pour illustrer cette ambition (les titres, le contenu et la formalisation seront à préciser):

- **Dynamique agro-naturelle & paysages**
- **Les aménités du paysage (Tourisme – loisirs - sports) & paysages**
- **Infrastructures-Economie & paysages**
- **Pression urbaine – habitat – franges & paysages**

Il s'agit de montrer comment au travers d'exemples régionaux le paysage se transforme sous l'effet de ces moteurs d'évolution et de jauger la sensibilité des unités paysagères au regard du thème. Les illustrations présentées dans le diaporama représentent les thématiques qui pourront être traitées dans ces familles.

Les différentes questions (quel lien vers les SCoT ? vers les Schémas de développement économiques ? vers les plans de déplacements ...) permettent de préciser le contenu et les intentions derrière ces choix de thèmes/familles.

Ce choix suscite des échanges mais aussi l'intérêt pour cette approche originale de la notion de famille sous l'angle de critères dynamiques.

Afin d'en valider l'intérêt opérationnel, il est proposé dans un premier temps de ne développer qu'un thème famille et de le présenter en CSST.

## 6- L'arborescence du site internet (et du contenu de l'atlas en ligne)

Deux arborescences sont présentées avec leurs avantages et leurs inconvénients. Les échanges ont permis d'identifier les fonctions importantes à conserver.



Sur la base des deux propositions examinées et des échanges, il est convenu de retenir la proposition N°1 (ci-dessus) en y apportant les adaptations suivantes issues des échanges :

Il y aura plusieurs manières de rentrer dans l'atlas :

- par échelle : régionale ou des unités paysagères
- par dynamiques : cf les thèmes présentés dans le point précédent
- par organisation territoriale : recherche avec menu déroulant par commune, EPCI, territoire de SCOT + carte (si possible) pour faciliter la navigation pour les utilisateurs « territorialisés »

Afin de concrétiser et tester cette arborescence, l'équipe de maîtrise d'œuvre fera une proposition illustrée pour la prochaine réunion, en proposant une entrée plus directe des usagers de l'atlas en fonction de leur problématique, et en tirant partie de l'atlas de Loire-Atlantique pour tester la complémentarité entre l'approche régionale et locale..

Certains termes autour de la notion de dynamique doivent être repris afin de dissocier les évolutions passées, des tendances prospectives et des enjeux. Aussi, il est suggéré de prendre les axes suivants en considération :

- Dans les paysages Régionaux : nous sommes dans le constat et le diagnostic, la rubrique « Dynamique et enjeux » sera remplacée par la notion de « dynamique évolutive » (du passé à aujourd'hui)
- Dans les familles et dynamiques « Quels paysages demain ? » la notion de dynamique s'inscrit dans une démarche prospective, il s'agit donc de la définition des enjeux prospectifs (vers demain).

Des liens sont prévus pour naviguer entre les dynamiques à l'échelle des unités paysagères et celles à l'échelle régionale.

Dans la deuxième tranche de l'étude, les familles dynamiques et prospectives seront déclinées et illustrées à l'échelle de l'unité voire de la sous unité paysagère dans la rubrique (aujourd'hui en grisé dans l'arborescence) dynamique / enjeux.

## 7-Echanges

A la fin de la réunion, la discussion porte sur la cohérence entre les unités paysagères dans l'atlas de paysages des Pays-de-la-Loire et les atlas de paysages départementaux. Cette question est assez cruciale pour l'atlas très récent de Loire-Atlantique.

Le fait de travailler à l'échelle régionale met nécessairement en perspective certaines limites d'unités paysagères et ce notamment aux franges des départements, quelques exemples sont évoqués :

- La prise en compte du coteau viticole du Val de Loire dans l'unité paysagère du Val de Loire dans l'Atlas 49 ce qui n'a pas été le cas dans l'Atlas 44 du fait d'une surface relativement faible ne justifiant pas à l'échelle départementale une unité mais prenant tout son sens à l'échelle régionale
- L'unité paysagère des plateaux du Haut Anjou dans l'Atlas 49 qui regroupe du fait de la limite départementale un territoire de confluence induit par les 3 vallées qui se rejoignent, s'inscrit visiblement

dans un territoire plus vaste à l'échelle régionale remettant probablement en cause l'existence de cette unité en tant que telle

- La prise en compte de l'échelle régionale dans la définition des unités d'agglomération qui peuvent intégrer des unités ou sous-unités sous influence des agglomérations qui avaient été définies à l'échelle départementale

Aussi, par nécessité de cohérence à l'échelle régionale, il est nécessaire de modifier ou adapter les unités paysagères définies à l'échelle départementale.

**La prochaine réunion se tiendra à Angers, le 17 septembre 2013 de 10h à 13h  
à la DDT 49, au rez-de-chaussé, dans la salle 11-22.**

Fait à Beaucouzé, le 7 août 2013

M. RIPOCHE,  
Paysagiste, Chef d'agence  
Elise Soufflet-Leclerc  
DREAL